

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Circulation à contresens de nuit sur l'autoroute 20, entre Belœil et Mont-Saint-Hilaire, du 2 au 4 octobre

Longueuil, le 28 septembre 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population qu'une circulation à contresens sera instaurée, sur l'autoroute 20, entre Belœil et Mont-Saint-Hilaire, dans la nuit du vendredi 2 octobre au samedi 3 octobre et dans la nuit du samedi 3 octobre au dimanche 4 octobre. Plusieurs bretelles de l'autoroute 20, en direction est, seront fermées par défaut. Ces entraves sont requises afin d'asphalter l'autoroute.

Entraves et gestion de la circulation

De vendredi, 21 h, à samedi, 9 h

De samedi, 21 h, à dimanche, 9 h

- Circulation à contresens sur l'autoroute 20, entre la bretelle de sortie n° 109 (Belœil, rue Saint-Jean-Baptiste), à Belœil, et l'entrée menant de la rue Brunet à l'autoroute 20, en direction est, à Mont-Saint-Hilaire.
 - Une voie de circulation sera disponible dans chaque direction.
- Fermeture par défaut des bretelles suivantes dans l'axe de l'autoroute 20 en direction est :
 - Entrée de la rue Saint-Jean-Baptiste;
 - Sortie n° 112 (Belœil, rue Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu);
 - Entrée de la rue Serge-Pepin;
 - Sortie n° 113 (Mont-Saint-Hilaire, chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu).

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, il est recommandé, avant de prendre la route, de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements, et de télécharger l'[application mobile Québec 511](#) pour activer les notifications.

Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

S'inscrire à la liste d'envoi

Il est possible de recevoir des informations pertinentes au sujet du projet d'aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 20, en direction est, entre Sainte-Julie et Belœil, en s'inscrivant à cette liste d'envoi : bit.ly/3KK47QX.

Lien connexe

[Aménagement d'une voie réservée sur l'autoroute 20 est entre Sainte-Julie et Belœil](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724
medias@transports.gouv.qc.ca